



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 18/2023

Crédit pour

**l'aménagement du jardin Rosalie de Constant au chemin de
Courseboux à Cully**

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

lundi 13 novembre 2023, 19h30

Salle des Combles, Maison Jaunes

Commission ad hoc : à convenir



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Avec le préavis 02/2022, les études pour l'aménagement du jardin et du chemin situés sur le plateau de la gare de Cully ont démarré.

Le développement du jardin est présenté en priorité afin de végétaliser au plus vite cet espace très minéral et exposé à l'effet d'îlot de chaleur.

Le projet d'aménagement de la place de la gare fait l'objet d'une approbation préalable par les CFF à l'automne 2023 et pourra, selon les résultats de cet examen, faire l'objet d'une enquête publique entre janvier et février 2024. Cette phase s'ouvrira par la tenue d'une séance d'information publique. Le crédit d'ouvrage pourrait être soumis au Conseil communal courant 2024. L'aménagement du chemin de Courseboux sera intégré au préavis concernant la place de la gare.

Le projet d'aménagement du jardin contribue directement aux objectifs des axes « Enrichir la vie sociale » et « Nous engager pour le climat et l'environnement » du programme de législature.

Il s'inscrit dans plusieurs actions du Plan climat de la Commune (PECC) :

- Action 4 réduire l'imperméabilisation de l'espace urbain
- Action 5 utiliser des matériaux perméables dans les projets d'amélioration d'espaces publics
- Action 13 augmenter la couverture boisée de la commune
- Action 16 mettre en place des composts de quartier
- Action 21 créer des zones aménagées où les piétons peuvent se déplacer en sécurité
- Action 39 mettre en œuvre un plan de lutte contre les îlots de chaleur

2. Contexte général

La création d'un espace vert entre le collège des Ruvines et l'immeuble Plant Robert à Cully constitue une évolution du projet initial d'aménagement du plateau de la gare. Les deux concours d'architecture du Plateau de la gare et de Plant Robert n'englobaient pas cet espace.

L'objectif poursuivi par la Municipalité est multiple. La priorité est de végétaliser le site du plateau de la gare, très minéral et exposé à l'effet îlot de chaleur. Ensuite cet espace doit offrir un lieu de détente et d'échange dans le nouveau quartier ainsi qu'un accès agréable et sécurisé au collège. Ce jardin doit pouvoir être utilisé comme préau selon les besoins futurs du collège ou simplement pour profiter de l'ombre, l'actuel préau n'en offrant que très peu.

Par ailleurs, cet emplacement est un point de départ, d'arrivée ou de passage pour les piétons à la découverte de notre territoire et contribue à l'image qualitative de la commune.

Le collège des Ruvines sera l'objet d'un important projet de développement et de construction ou de rénovation durant les 5 à 10 prochaines années.

Le projet d'aménagement du jardin tient compte de ces incertitudes. Les plantations d'arbres à enracinement important n'ont lieu que dans les zones non constructibles du périmètre. La zone exposée directement au chantier fait l'objet d'un aménagement aisé à démonter.

L'équipe pluridisciplinaire mise sur pied par le bureau Bonnard Woeffray, lauréat des concours, a été reprise pour l'aménagement de cet espace. Elle a l'obligation d'assurer la cohérence de l'aménagement de la place de la gare, du chemin de Courseboux et du jardin Rosalie de Constant.

3. Objectif du préavis

Le présent préavis a pour objet l'octroi d'un crédit pour aménager le jardin « Rosalie de Constant » d'une surface d'environ 1'140m² sise entre l'immeuble Plant Robert et le collège des Ruvines à Cully.

4. Remise en état du périmètre et réemploi des matériaux

Depuis l'année 2020, la Municipalité a mis cet espace à disposition des installations de chantier des diverses entreprises qui ont travaillé dans le périmètre, ainsi qu'elle l'avait fait sur l'emplacement de l'immeuble Plant Robert. Le sol a été très fortement sollicité et par conséquent endommagé. Un « dégrappage », excavation et traitement complets des matériaux en place est à faire, quel que soit l'usage futur de cet espace.

Si ce travail, n'est pas fait maintenant, il sera à charge des prochaines interventions. Par ailleurs, le sol est très inégal et devrait vraisemblablement être barricadé pour ne pas devenir une friche à usages très divers dans l'attente du futur chantier du collège.

Le chemin de Courseboux passe sur la dalle du nouveau parking souterrain, le niveau de cette dalle du parking est ainsi devenu le niveau auquel le jardin se raccorde pour maintenir une continuité des accès. Cette adaptation de la topographie requiert des travaux de terrassement.

Les matériaux d'égrappés et excavés seront, selon leur état, concassés et criblés sur place. Ils serviront à la mise en place du jardin. Ils seront mélangés à de la terre végétale et donc réutilisés sur place. La terre végétale sera en partie récupérée de différents chantiers sis dans la commune.

5. Caractéristiques du futur jardin

A proximité immédiate du foyer des Ruvines, la préférence des responsables de l'accueil des enfants est de laisser le sol en l'état. Le sol en « dur » permet les jeux de balles, etc.

Cette zone ne fait pas l'objet d'aménagements.

Les autres parties du jardin sont réalisées en sol semi-perméable (stabilisé ou concassé) ou perméable pour les surfaces plantées et ensemencées.

Les accès pour la zone de commande de la PC et l'abri de protection civile sont maintenus ; celui menant à l'abri de protection civil sera aménagé avec un encaissement permettant la circulation de véhicules et du stabilisé en surface ; sa largeur permet le passage d'un véhicule. Les places de parc de l'abri PC sont en cours de résiliation et l'espace sera mis à disposition des associations, commerces et restaurants locaux pour de l'entreposage nécessitant peu de passage.

La prise en compte des incertitudes liées au futur chantier du collège définit l'aménagement du jardin. La conception de la colline et des cheminements avec des ilots végétalisés s'inspire des expériences et recommandations pour l'aménagement des préaux, laissant cette possibilité ouverte pour l'avenir.

Une zone d'enracinement profond (vert foncé sur les plans)

Les arbres nécessitant de la pleine terre pour bien se développer ne seront plantés que dans les périmètres non constructibles et en limite de construction. Ces zones se situent à côté de l'immeuble Plant Robert et le long du chemin de Courseboux.

Une colline d'environ 80 cm de haut marquera la séparation entre le chemin de Courseboux et le jardin ; elle permet de sécuriser un parcours piétonnier en le mettant à distance du chemin de Courseboux à la hauteur du P+R. La hauteur de 80 cm de la colline préserve les usager-ère-s du jardin de la vue directe sur le parking mais laisse voir le sommet des Alpes ; cette hauteur est modérée pour maintenir l'espace ouvert et sécurisé.

La colline créera une profondeur de terre favorable à l'enracinement des arbres. Elle sera plantée d'arbres et de petits arbustes sur un fond de prairie fleurie. Les essences choisies seront indigènes et adaptées au site. Des essences conseillées par la Direction générale de l'environnement (DGE) pour leur capacité à s'adapter aux changements climatiques seront également plantées. Cette zone occupe une surface de 560m².

Les deux arbres protégés en place actuellement sont conservés. Ils font cet automne/hiver l'objet de soins particuliers après ces années de chantier.

Le jardin sec (îlots de terre, pierres et concassé)

Une première idée était de mettre en place une prairie fleurie dans les zones exposées au futur chantier du collège. Toutefois, une prairie fleurie nécessite des clôtures pour ne pas être piétinée et au vu des accès à maintenir et créer, elle devenait peu intéressante comme espace public.

L'idée a été alors développée d'utiliser les matériaux excavés, de les concasser et de les mélanger à un peu de terre pour réaliser des ilots de jardin sec. Ils hébergeront des plantes nécessitant un sol peu profond. Les essences choisies (arbustes et vivaces) seront de petite dimension et à croissance rapide supportant la sécheresse telles que les figuiers et les cornouillers mâles.

Dans le cas d'une évacuation pour le chantier du collège, ces arbustes seront supprimés ou déplacés et les matériaux concassés mis en décharge, à moins que le chantier puisse les utiliser.

Poutres et bois au sol offrent des possibilités de jeux et occupations aux enfants. La croissance rapide de ces plantes contribuera à limiter l'effet îlot de chaleur et créera un espace de vie agréable pendant les années de développement et procédures pour le collège. Ces ilots couvrent une surface de 225m².

Les cheminements

Ces zones de passage sont réalisées avec des matériaux semi-perméables. Le cheminement menant au foyer des Ruvines permet aux piéton-ne-s de se déplacer en dehors de la circulation. Ce chemin sera éclairé selon les recommandations du plan lumière de la commune. La surface occupée par les cheminements est de 355m².

La surface de 1'140m² du jardin est composée de 560m² de plantations d'arbres, de 225m² d'ilots de jardin sec et de 355m² occupés par les cheminements.

6. Le mobilier du jardin

Outre les plantations et les cheminements, quelques équipements animeront le jardin. Seront installés au minimum 5 bancs, un point d'eau potable, des pierres façonnées pour s'asseoir et une table, des troncs ou poutres de jeux. Les pierres du Simplon rappelleront la proximité du jardin Rosalie de Constant avec la ligne de chemin de fer du Simplon.

Selon l'intérêt des habitant-e-s du plateau de la gare, un compost de quartier pourra être installé et régulièrement entretenu. Ce projet pilote fera l'objet d'un sondage préalable auprès des personnes habitant le quartier.

7. Rosalie de Constant, un nom pour le jardin

Quatre personnes domiciliées dans la commune ont pris spontanément l'initiative de chercher à mettre mieux en valeur les femmes dans l'espace public. Elles ont recherché quelles femmes ayant un lien avec notre territoire étaient susceptibles de nommer des espaces publics. Leur travail a été accompagné scientifiquement et notamment par Monsieur Jean-Pierre Bastian, historien spécialiste de notre région. Ils ont mis à disposition de la Municipalité une liste de profils accompagnés d'un descriptif et de leurs recommandations.

Madame Rosalie de Constant a conçu et peint des planches descriptives de plantes de manière très précise. Leur grande qualité scientifique mais aussi esthétique est reconnue au niveau international. Une partie de ses travaux sont conservés dans les collections du Jardin botanique de Lausanne. La Municipalité a jugé opportun de donner ce nom au nouveau jardin pour valoriser tant le jardin que le travail de Madame Rosalie de Constant.

La Municipalité remercie Sylvain Crippa, Julie Enckell, Jérôme Gygax et Emanuelle Kläfiger pour leur travail et la qualité de leurs propositions.

8. Procédure

L'aménagement du jardin Rosalie de Constant a fait l'objet d'une procédure d'enquête publique pendant le mois de novembre 2023.

L'appel à soumissions respecte les procédures régissant les marchés publics et vu les montants, la Municipalité a procédé sur invitation voire de gré à gré.

9. Montant de la réalisation du jardin Rosalie de Constant

	CHF
Démolition, raclage, terrassement, criblage et traitement des matériaux	130'000.00 HT
Aménagement des cheminements	25'300.00 HT
Aménagement du jardin	140'000.00 HT
Mobilier	42'000.00 HT
Divers et imprévus 5%	16'865.00 HT
Sous-total HT	354'165.00 HT
TVA 8,1 %	28'687.00
TOTAL TTC	382'852.00 TTC

10. Impact sur le budget de fonctionnement

Durant la première année, la voirie sera chargée d'arroser très régulièrement les nouvelles plantations. Par la suite et durant les 5 à 10 prochaines années, la voirie estime que le jardin Rosalie de Constant occupera globalement deux forces de travail pendant une semaine par année.

11. Contributions diverses

La réalisation du jardin Rosalie de Constant pourra bénéficier de la subvention allouée par le programme cantonal d'accompagnement technique pour la végétalisation de l'espace bâti. Le montant alloué se montera au maximum à CHF 5'000.-.

Selon une convention passée entre la commune et CFF SA Infrastructure, ces derniers doivent remettre en état le périmètre. Deux arbres et une haie ont été supprimés pour la création de la piste d'accès à l'installation du chantier ferroviaire. Une négociation est ouverte pour que CFF SA honore son obligation de remise en état par une contribution d'environ CHF 8'000.- à la réalisation du jardin Rosalie de Constant.

12. Calendrier intentionnel de travail

Enquête publique	octobre-novembre 2023
Crédit d'ouvrage	décembre 2023
Début des travaux	février-mars 2023-2024
Fin des travaux	premier semestre 2024

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 18/2023 de la Municipalité du 6 novembre 2023 ;
où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'octroyer un crédit d'ouvrage relatif à la mise en place du jardin Rosalie de Constant, chemin de Courseboux à Cully, pour un montant de CHF 383'000.-TTC ;**
- 2. d'amortir le mobilier du jardin par annuités égales sur 10 ans au maximum (chapitre 440), la première fois au budget 2024 ;**
- 3. d'amortir l'investissement relatif à la mise en place du jardin Rosalie de Constant, chemin de Courseboux à Cully, par la subvention cantonale estimée à CHF 5'000.-, par la contribution de CFF SA estimée à CHF 8'000.- puis par annuités égales sur 30 ans au maximum (chapitre 440), la première fois au budget 2024 ;**
- 4. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix des modes de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire remplaçante



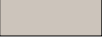







Jean-Pierre Haenni

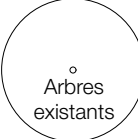
Martine Haefeli

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 novembre 2023

Déléguée de la Municipalité : Madame Evelyne Marendaz Guignet

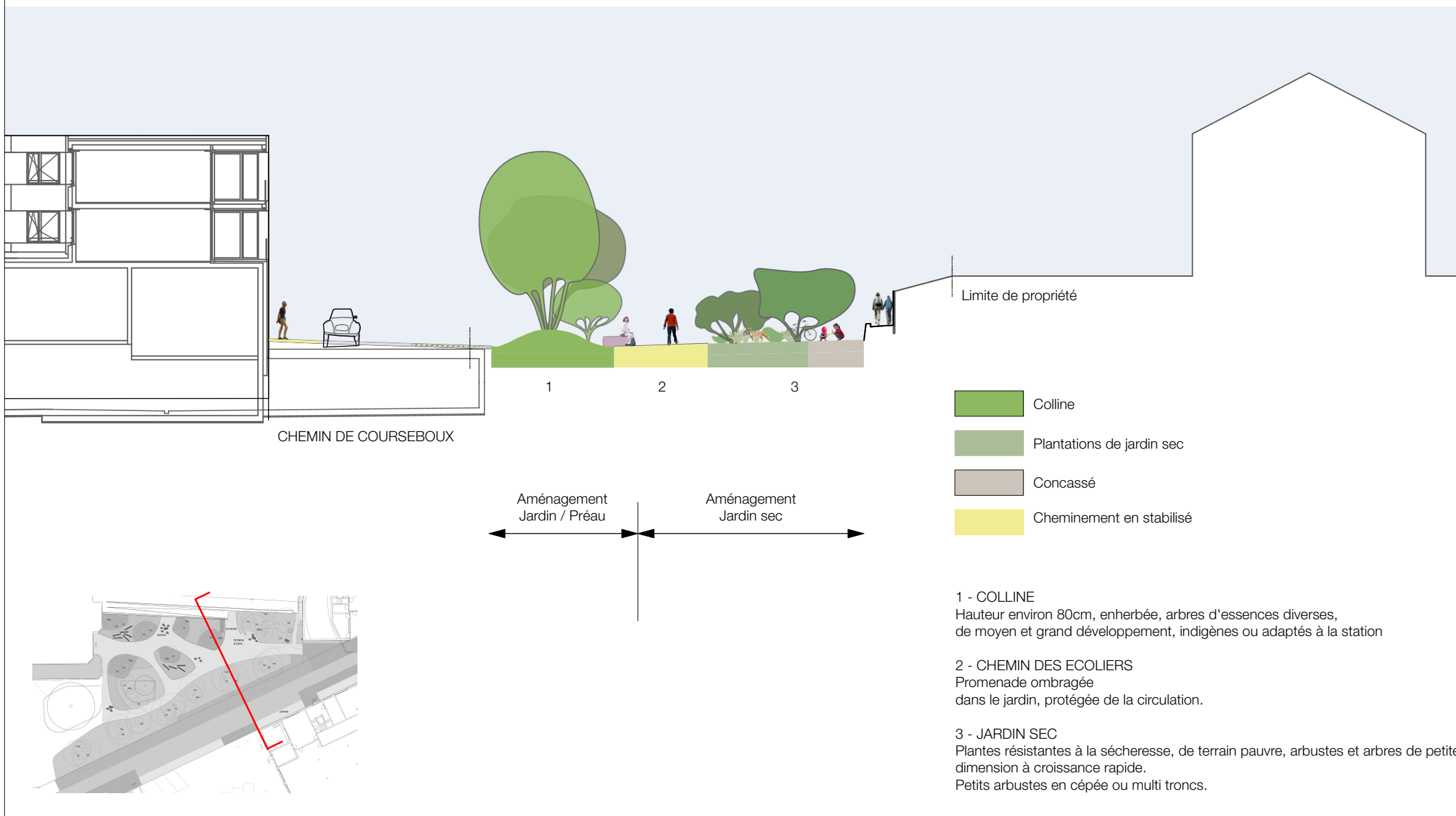
Annexes : plan du projet de jardin, coupe du jardin, liste de plantation, fiche Rosalie de Constant

-  Terre végétale enherbée en surface sur fond en terre-pierre
-  Plantations de jardin sec - terre-pierre
-  Concassé
-  Cheminement en stabilisé
-  Ganivelle 40 cm protection provisoire pendant 1 à 2 ans
-  Luminaire (borne)
-  Les pierres du Simplon
-  Bancs
-  Poutres et bois au sol
-  Démolitions

 Arbres existants

 Arbres et arbustes projetés





Listes des essences d'arbres prévues pour le jardin Rosalie de Constant, chemin de Courseboux à Cully

Désignation	Nom scientifique	Remarque	Forme	Quantité
Chêne de Hongrie	Quercus frainetto	Essence recommandée face aux changements climatiques	Cépée	3
Chêne vert	Quercus ilex	Essence recommandée face aux changements climatiques	Cépée	3
Chêne rouvre, chêne sessile,	Quercus petraea		Cépée	1
Cornouiller mâle	Cornus mas		Cépée en 3 troncs	5
Erable champêtre	Acer campestre		Cépée	2
Erable de Montpellier	Acer monspessulanum	Essence recommandée face aux changements climatiques	Cépée	1
Erable à feuille d'obier	Acer opalus		Cépée	1
Figuier commun	Ficus carica		Cépée	11
Micocoulier	Celtis australis	Essence recommandée face aux changements climatiques	Cépée et tige	3
Pin de montagne (sud)	Pinus mugo	Essence recommandée face aux changements climatiques		5
Pin sylvestre	Pinus sylvestris		Tige	8
TOTAL ARBRES				43

Commentaires

- Arbre en forme de cépée : forme de touffe(bouquet) ; l'arbre devient moins haut, mais par sa largeur et taille moins élevée, il produit une ombre un peu plus dense et large
- Il est prévu de planter aussi 3 arbres fruitiers Pro Specie rara ; 3 arbres de la liste ci-dessus seront supprimés, le choix se fera en fonction des non disponibilités dans la pépinière de Genolier. Il s'agira de Pomme d'Api ou de la Pomme Boverde, de la Cerise à l'Once ou de la Cerise blanche et de la Poire prodige ou de la Poire caloué. Ces variétés sont locales et résistent bien aux maladies.

ROSALIE DE CONSTANT DE REBECQUE

Peintre, naturaliste et botaniste

Née le 31 juillet 1758 à Saint-Jean et
morte le 27 novembre 1834 à Genève.

BIOGRAPHIE

Rosalie DE CONSTANT est la fille du romancier Samuel DE CONSTANT DE REBECQUE et de Charlotte PICTET. Elle est l'aînée de quatre enfants. Rosalie a grandi dans les milieux les plus cultivés de l'élite intellectuelle genevoise et lausannoise du XVIII^{ème}. À Saint-Jean, ses parents sont voisins de Voltaire, avec lequel ils entretiennent des liens serrés. La famille DE CONSTANT possède plusieurs propriétés dont un domaine à Lallex dans le vignoble de Lavaux.

En 1766, l'enfance de Rosalie est ternie par le décès de sa mère, l'année suivante, âgée de 9 ans, elle fait une chute qui lui fracture l'épaule et la laisse bossue et infirme le restant de sa vie, elle est également atteinte d'une forte myopie.

Son père se charge, en partie, de son éducation en l'encourageant à l'écriture, ce qu'elle entreprend très tôt en consignand dans ses *Cahiers verts*, de manière très éclectique, tout ce qui lui passe à l'esprit, recettes de cuisine, confidences, fiction et vers. Plus tard, Rosalie entretient une importante et riche correspondance avec son frère Charles et son cousin Benjamin. Dans ses lettres, outre les événements familiaux, elle relate des réflexions et faits politiques de la vie sociale de l'époque marquée, entre autres, par la Révolution française.

C'est à Lausanne, chez la cousine de son père, Mme DE CHARRIÈRE-BAVOIS que Rosalie s'initie à la peinture et commence à s'intéresser à la botanique et aux sciences, goût et intérêts qui se confirmeront par un voyage à Chamonix, suivi par d'autres séjours, en particulier, dans les Préalpes vaudoises.

Rosalie DE CONSTANT exécute un herbier selon les préceptes d'usage de son siècle. C'est vers 1795 qu'apparaissent les premières planches datées. L'herbier peint est l'œuvre de toute sa vie, par ce minutieux travail de classification et de reproduction Rosalie DE CONSTANT réalise 1245 planches botaniques représentant 1347 espèces. Ses aquarelles sont d'une grande précision scientifique et de très belle facture.

Face à de grandes difficultés financières, de 1796 à 1798, Rosalie tente maintes fois de vendre son herbier, sans succès.

Sa vie sentimentale est marquée par une douloureuse déception ; après une idylle épistolaire avec l'auteur BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, auteur de «Paul et Virginie» et ami de ROUSSEAU, celui-ci se désintéressera en apprenant qu'elle est pauvre et infirme. Elle refusera également deux demandes en mariage, ainsi Rosalie DE CONSTANT restera célibataire.

A sa mort, en 1834, elle lègue son herbier à son amie Charlotte GRENIER. En 1844, celle-ci en fait don au Cabinet de botanique du Musée cantonal vaudois.



Louise de Corcelles (1784). Musée Historique de Lausanne. [détail, pastel sur parchemin]

LIEN(S) AVEC BOURG EN LAVAUX

Le lien avec Bourg-en-Lavaux et sa région est le domaine à Lallex de Samuel DE CONSTANT DE REBECQUE, dont il hérite en 1756 à la mort de son père. Il semblerait qu'une partie de l'enfance de Samuel DE CONSTANT se soit passée en ces lieux, pour lesquels il a un très fort attachement.

Dans ses *Cahiers verts* Rosalie DE CONSTANT y relate des souvenirs d'enfance heureuse, fait de nombreux et réguliers séjours, ainsi que la mention des invitations faites par son père à ses amis et membres de la Société littéraire, afin de goûter aux délicatesses de la nature et de s'en inspirer.

Pour la famille DE CONSTANT, le domaine en Lallex est un lieu privilégié, source de beaux souvenirs et d'agréables moments, c'est donc à regret que Samuel DE CONSTANT vend le domaine à l'été 1792.

ARGUMENTAIRE

De nombreuses voix font l'éloge des qualités morales, de la finesse d'esprit et des multiples talents : peintre, botaniste, écrivaine, dont était dotée Rosalie DE CONSTANT.

L'herbier peint : 1245 planches botaniques représentant 1347 espèces de végétaux, ce qui pour l'époque correspond à environ 50% de la totalité des espèces connues et répertoriées. La visée clairement scientifique de ce travail, en concordance avec son temps et les étroites relations entretenues par Rosalie avec le milieu de la botanique, font de cet œuvre, non seulement un magnifique objet artistique, mais également un ensemble cohérent d'une grande richesse patrimoniale. Ce que confirme Mme MAGNIN-GONZE, conservatrice du Musée et Jardins botaniques de Lausanne.

La pratique de l'écrit et de la correspondance est constitutive de la vie et de l'éducation de Rosalie DE CONSTANT. Que cela soit en consignait dans ses *Cahiers verts* des pensées éclectiques ou lors d'échanges épistolaires, l'écriture, les lettres sont une forme de présence au monde qui permet à Rosalie d'investir le public, le politique, l'Histoire en laissant s'immiscer le privé, le domestique. Ce qui résolument est une attitude sensible, qui dénote une grande force créative et un sens aigu de son époque.

Malgré toutes ses qualités, Rosalie DE CONSTANT est encore trop peu connue et surtout comme bien des femmes, de son vivant, son œuvre est restée peu considérée. Pourtant, comme le rappelle Friedrich DÜRRENMATT (1961) : « L'herbier de Rosalie de Constant est un produit universellement valable de l'observation de la nature, une œuvre classique et, en tant que telle, atemporelle, un témoignage durable de l'esprit humain, une aimable école du regard. »

SOURCES

Pictet, C. (1755-1764) Une passion amoureuse sous le regard de Voltaire : soixante-seize lettres de Charlotte Pictet à son mari. Genève : Fondation des archives de la famille Pictet.

Roulin, A. (1.7.1950) Samuel de Constant, sa société littéraire et ses vignes de Lalex. Rapport du comité sur sa gestion pendant l'année 1950. Lausanne : Association du Vieux Lausanne, 9-17.

Breton, L., Hofmann, A., Magnin-Gonze, J., Moret, J.-L., Müller, G. (2008) L'herbier peint de Rosalie de Constant, Le dessin de fleurs à la fin du XVIIIème siècle Lausanne : La Bibliothèque des Arts et le Musée botanique cantonal.

Giotto, L. (2018) Transcription de lettres adressées par Rosalie de Constant à son frère Charles entre 1788 et 1793 (Mémoire de Maîtrise, Faculté des lettres, UNIL)

Giotto, L. (2018) Rosalie de Constant, L'épistolaire comme laboratoire de soi. *Annales Benjamin Constant*, 44, 73-109.
Hofmann, A. (7.2.2018).

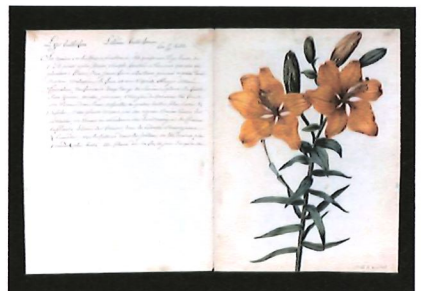
Rosalie de Constant. In *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. Accès: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/042596/2018-02-07/>

100 femmes qui ont fait Lausanne (2021) Lausanne : Antipodes. 55.

Dürrenmatt, F. (2022) A propos de Rosalie de Constant. *Revue de Théologie et de Philosophie*, 154, 61-63.

Burnand, L. (10.2022) Échanges par courriel. Lausanne : Faculté des lettres, Institut Benjamin Constant, UNIL.

Magnin-Gonze, J. (10.2022) Entretien. Lausanne : Musée et Jardins Botaniques.



Extrait de deux planches présentées dans l'exposition, «L'Herbier peint de Rosalie de Constant», Musée et Jardins botanique, Lausanne (2008).